

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 02 décembre 2022 DÉLIBÉRATION N° 2022-04

Approbation du compte-rendu de la séance du 07 juillet 2022

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1 - article unique

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 07 juillet 2022.

Le Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Gyvane

Patrick LECANTE